CNC MJPM

Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

650h

Formation théorique :
300h
Mise en situation professionnelle :
350h

De Juin à septembre N+1
10 regroupements de 3 à 5 jours
10 semaines consécutives de stage
ou 2x5 semaines

Prochaine sélection
Dépôt des candidatures jusqu'à fin Novembre, sélection sur dossier en Décembre, rentrée en juin.
1 promotion /an
Téléchargement du dossier en ligne

4350 euros
si prise en charge par OPCO
Réduction et facilité de paiement pour les financements personnels
CPF mobilisable

Le public

Les personnes qui sont ou souhaitent exercer comme mandataire judiciaire à la protection des majeurs, ce CNC étant obligatoire qu'il s'agisse d'exercer en tant que salarié, que libéral ou préposé d'établissement. Le public doit avoir 21ans et plus pour exercer en structure et 25ans et plus pour s'installer à titre individuel.

Les objectifs de la formation

- Connaître le cadre juridique et institutionnel de la protection juridique des majeurs et les différents régimes de protection,
- Identifier les contours et limites de l'exercice des mesures,
- Connaître les bases réglementaires et légales de l'action sociale, comprendre les principes en vigueur,
- Développer des méthodes et outils de travail conformes aux attentes de la réforme : évaluation, individualisation de l'intervention, respect des droits et libertés des majeurs,
- Développer des techniques en matière de communication, gestion budgétaire,
- Elaborer une identité et une éthique professionnelles,
- Maîtriser les fondements de l'intervention tutélaire

Conditions d'accès

Pour entrer en formation MJPM, le candidat doit :

- Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 5 (anciennement niveau III) inscrit au RNCP (Bac+2), ou justifier d'une ancienneté d'au moins 3ans dans un emploi exigeant normalement un diplôme ou titre de ce niveau ;
- **Et** justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3ans dans un des domaines nécessaires à l'exercice des fonctions tutélaires (Droit privé, gestion fiscale et patrimoniale, relation/intervention/aide à la personne…) ;
- **Ou** occuper/avoir occupé un poste de MJPM pendant au moins 6mois.

DF2 : Gestion (78h)

2.1 : Gestion administrative et financière (48h)

2.2 : Gestion fiscale et patrimoniale (30h)

DF1 : Juridique (84h)

1.1 : Droits et procédures (48h)

1.2 : Champ médico-social (36h)

DF3 : Protection de la personne (72h)

3.1 : Publics et pathologies liées à la dépendance (24h)

3.2 : Relation, intervention, aide à la personne (48h)

94% de réussite en 2020

DF4 : Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (66h)

4.1 : Contours de l'intervention et ses limites (18h)

4.2 : Relations avec le Juge et l'autorité judiciaire (12h)

4.3 : Déontologie et analyse des pratiques (36h)

Validation de la formation

Formation modularisée : Epreuve de certification à la fin de chaque module - 7 épreuves au total (Questionnaire, Devoir maison, Devoir sur table, Oral de groupe, …) Organisation de toutes les certifications en centre de formation.
Le jury plénier siège à l'IFOCAS, en fin de formation. Le jury plénier statue sur l'attribution du certificat et se prononce au regard du livret de formation qui compile l'ensemble des notes obtenues aux différentes évaluations et les attestations de réalisation des stages.
Les candidats qui ont obtenu la moyenne dans chaque DF obtiennent le Certificat National de Compétences de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (CNC MJPM).

Méthodes pédagogiques

Cours magistral / Travaux dirigés / Mise en situation / Atelier / Auto-formation guidée / Accompagnement individuel…
Notre campus et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute adaptation, nous contacter.

Déclaration d'activité enregistrée sur le N° 91340190634. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Référente Administrative/Pédagogique/Suivi en entreprise
Caroline MALABAVE

Référente Handicap
Magali BONNIER
magali.bonnier@irtsmontpellier.fr

Contact
Caroline Malabave
04 67 07 80 62
caroline.malabave@ifocas.fr

www.ifocas.fr

1011, rue du pont de Lavérune
CS 70 022
34 077 Montpellier cedex 3